

LES TPE FORMENT PEU MAIS INTENSIVEMENT

Les très petites entreprises (TPE) de moins de dix salariés représentent 84 % des employeurs du secteur privé mais ne regroupent que 10 % des salariés formés en France. Une étude inédite du Céreq, dévoilée hier, analyse pour la première fois leurs pratiques de formation professionnelle.

Seules 25 % des TPE ont formé au moins un salarié via des cours ou stages en 2021, contre 97 % des entreprises de plus de 250 salariés. Les disparités s'accroissent selon la taille : 16 % des entreprises mono-salarié forment contre 46 % de celles comptant six à neuf salariés, suggérant un "seuil critique". Les secteurs de la finance (43 %) et de l'immobilier (35 %) se distinguent, loin devant l'agriculture (18 %) et l'hébergement-restauration (14 %).

Lorsqu'elles s'engagent dans la formation, les TPE le font toutefois plus intensivement que les grandes structures : elles forment 59 % de leurs effectifs en moyenne (contre 41 % dans les entreprises de dix à 49 salariés) et consacrent 40 heures par stagiaire (contre 27 heures dans celles de plus de 50 salariés). Les finalités restent similaires : adaptation au poste (56 %) et obligations réglementaires (33 %).

L'étude souligne l'importance de l'accompagnement externe. Les TPE du secteur financier, qui disposent plus souvent d'une personne dédiée à la formation (32 % contre 15 % en moyenne) et sollicitent davantage leur opérateur de compétences (20 % contre 11 %), affichent les meilleurs résultats. Le nombre de bénéficiaires de prestations de conseil en ressources humaines a explosé, passant de 1 178 en 2020 à 6 347 en 2021.

■ [Enquête Céreq, septembre 2025](#)

[\[Ressources humaines\] L'actualité actuEL RH : Les TPE forment peu mais intensivement](#)